

Compte rendu du Conseil de laboratoire En date du jeudi 20 juin 2019

Membres présents :

Stéphane Lambrecht, Julien Icard, Octave Jokung, Chokri Dridi, Anne Fournier, Marion Ho-Dac, Hervé Mauroy, Stéphane Michel, Laurent Siguoirt, Ludovic Vigneron, Sophie Corioland, Corinne Blery, Saïda El Boudouhi, Gulsun Altintas, Luc Renaud, Chiara Mineo, Maryvonne Boudy, Anaïs Rebuccini

Membres excusés :

Solange de Carbonnières, Antoine Masingue, Mohamed Ramdani, Solène Ringler, Isabelle Alphonse-Tilloy, Matthieu Caron, Isabelle Kustoscz, Nicolas Leblond, Eric Cartignies, Olivier Lutun, Didier Lhomme, Eric Markiewicz, Christian Michel-Dansac

Invités : Vanessa Barbé

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire en date du 25 avril 2019
- 2) Retour sur la première réunion « Statuts CRISS »
- 3) Les études doctorales :
 - Mobilité des doctorants
 - Inscriptions et réinscriptions en thèse
- 4) Point budget
- 5) Budget prévisionnel 2020 : remontée des souhaits de dépenses
- 6) Les recrutements
- 7) Profilage du poste de chargé Valorisation et collecte de fonds (fund raising)
- 8) Le congé pour recherches ou conversions thématiques
- 9) Questions diverses

Avant d'entamer l'ordre du jour, Stéphane Lambrecht, Directeur du laboratoire, présente à l'assemblée Vanessa Barbé, Professeure en droit public au sein de l'IDP et de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion, à compter du 1^{er} septembre 2019.

1) Approbation du compte rendu du conseil du 25 avril 2019

Les différents points du compte rendu du Conseil de laboratoire en date du 25 avril 2019 sont adoptés. 18 voix pour, une abstention

2) Retour sur la première réunion « statuts CRISS »

S. Lambrecht indique qu'une première réunion pour l'élaboration des statuts du laboratoire « Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société » (CRISS) rassemblant les membres des conseils du laboratoire « Institut du développement et de la Prospective (IDP) et du laboratoire « Cultures, Arts, Littératures, Histoire, Imaginaires, Sociétés, Territoires, Environnement » (CALHISTE) a eu lieu le vendredi 17 mai 2019.

Il ajoute qu'une deuxième réunion est programmée le mardi 2 juillet 2019 et invite l'ensemble des membres du conseil de laboratoire à y participer.

S. Lambrecht évoque ensuite les points soumis au vote lors de cette première réunion par les

membres du Conseil des deux laboratoires présents.

Il indique qu'après discussion, il a été décidé d'inscrire dans un projet de statuts du futur laboratoire CRISS les principes d'organisation (cf. ci-dessous), en vue de leur adoption par l'assemblée générale constituante du futur laboratoire CRISS convoquée en décembre 2019.

Architecture de la Direction du laboratoire CRISS

Les membres des Conseils de laboratoire IDP et CALHISTE adoptent à la majorité des voix le mode de fonctionnement exécutif suivant :

- 1 directeur et 3 directeurs adjoints par groupe de disciplines
- Pas de bureau

Les groupes de disciplines sont au nombre de quatre comme le nombre de membres de la Direction. L'appartenance du directeur à un groupe de disciplines exclut la possibilité de proposer un directeur adjoint issu du même groupe.

Ces groupes sont :

- 1 Droit et sciences politiques
- 2 Gestion
- 3 Économie, sociologie, géographie
- 4 Histoire et civilisations

Désignation de la Direction du laboratoire CRISS

Les membres des Conseils de laboratoire IDP et CALHISTE adoptent à la majorité des voix le mode d'élection suivant :

- Election d'une équipe au scrutin majoritaire à un tour, sans possibilité de panachage, par l'Assemblée générale du laboratoire

Désignation des Responsables d'axe de Recherche

Les membres des Conseils de laboratoire IDP et CALHISTE adoptent à la majorité des voix :

- L'élection de deux responsables pour chaque axe (deux personnes maximum), par l'Assemblée générale du laboratoire
- Les Responsables d'axe sont membres de droit du Conseil de laboratoire (présence d'un des deux représentants)
- Les Responsables d'axe organiseront des réunions ponctuelles, organiseront des journées d'études et dresseront le bilan de leurs actions
- Attribution d'une Prime pour Charge Administrative (PCA), le Responsable d'axe ayant la liberté de la convertir en décharge selon les modalités prévues par l'université

S. Lambrecht indique ensuite que Frédéric Attal, Directeur du laboratoire CALHISTE, a émis le souhait de demander l'avis des membres de son conseil de laboratoire absents lors de la réunion et ajoute que certains membres du laboratoire CALHISTE présents à la réunion sont revenus sur ce qui avait été discuté.

Il précise qu'il a exprimé à F. Attal que l'idée est que ces décisions soient portées d'un projet de

statuts et soumises à l'Assemblée générale en décembre 2019, que ces propositions sont à inscrire dans un projet, et aussi que les discussions ne sont pas terminées mais que ces avancées ont été portées en réunion par les membres des conseils des deux laboratoires. Il ajoute qu'il a interrogé F. Attal sur la suite du processus d'élaboration du projet si les décisions prises communément étaient remises en cause.

Après discussion, certains évoquent la possibilité que soit soumis à l'assemblée générale un projet alternatif, tout en sachant qu'un projet élaboré en commun serait plus porteur pour l'entente à venir. Aussi, il est décidé que le relevé de décisions de la première réunion servirait de base pour les échanges lors de la deuxième réunion.

3) Etudes doctorales :

- **Mobilité des doctorants en 2019**

S. Lambrecht rappelle que le laboratoire prend en charge les frais de déplacement des doctorants en France, notamment dans le cadre de leur thèse et que, à ce titre, 2 297,30 euros ont été dépensés lors de ce premier semestre.

Il indique que le laboratoire éprouve, par contre, des difficultés à financer les écoles d'été à l'étranger en raison de l'absence d'aide financière des Ecoles doctorales (l'UPHF ne souhaite pas financer leur budget, l'Université d'Artois et l'Université du Littoral Côte d'Opale, de leur côté, financent mais ne savent pas comment les Ecoles doctorales utilisent leur financement) et du Collège doctoral dont la disparition est programmée à court terme.

S. Lambrecht propose qu'une ligne budgétaire soit ajoutée pour la mobilité des doctorants au budget prévisionnel de l'année 2020.

Les membres du Conseil de laboratoire approuvent cette proposition à l'unanimité.

S. Lambrecht invite également les représentants des doctorants à encourager ces derniers à remonter leurs besoins de mobilité s'ils souhaitent profiter d'une aide financière du laboratoire.

- **Inscriptions en thèses**

Nom	Prénom	Intitulé du sujet	Directeur de thèse	Pièces justificatives				Informations complémentaires
				CV	LM	Projet de thèse	RN	
DIALLO	Mamadou	"Occupation du domaine public et libre concurrence"	D. LHOMME	X				Une première inscription en thèse en 2009 sous la direction de Rémy Hernu - interruption de la thèse pour des raisons personnelles
CISSOKO	Sally Oussouby	"Fiscalité optimale, vecteur de développement harmonieux"	D. LHOMME	X	X	X	X	Thèse à distance avec un co-financement du pays d'origine (environ 10 000 €) / dossier de candidature reçu par courriel. Le comité des thèses rendra sa

							décision ultérieurement.
CHIARADIA	Giovanni	"L'usager anormal et l'usager contraint du service public"	M-C. ROUAULT				Etudiant de M2 FDEG - CIFRE Demande d'éméritat de Madame Rouault en cours
WATELLE	Natalia	"La déjudiciarisation du droit du travail"	J. ICARD	X	X	X	Etudiante de M2 JPP FDEG Financement UPHF A travaillé sur une premier mémoire autour de l'arbitrage en droit du travail. La note de la soutenance de mémoire de M2 déterminera si la candidature est recevable. Le sujet de thèse est « Droit du travail et contentieux », phénomène très complexe à appréhender. Il s'agit d'un sujet d'actualité. Le projet sera remonté auprès de la Présidence de l'UPHF même si celui-ci ne répond pas tout à fait aux attentes du VP Recherche en termes de pluridisciplinarité.

- **Réinscriptions et soutenances de thèse**

S. Lambrecht indique qu'il émettra un avis favorable à la réinscription de l'ensemble des doctorants pour l'année universitaire 2019/2020.

Calendrier des soutenances de thèse :

Octobre 2019 : soutenance de thèse de Badr Jelil

Décembre 2019 : soutenance de thèse de Frédéric Allemand

Décembre 2020 : soutenance de thèse de Simon Thelliez-Hugodot (souhaite poursuivre son stage réalisé actuellement à la Région Bretagne – s'inscrira en 6^{ème} année à la rentrée 2019/2020).

S. Lambrecht ajoute que Julie Cardon sera ATER à temps plein pendant l'année universitaire 2019/2020.

4) **Point budget au 19/06/2019 :**

Pour rappel : Budget initial de 45 000 €(fonctionnement) et 13 000 €(investissement).

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (dotation UPHF)	45 000,00
FONDS RECHERCHE (Contribution UPHF)	3 700,00

DEPENSES ENGAGEES SUR FONDS PROPRES	22 332,26
PREVISIONS DE DEPENSES SUR FONDS PROPRES	13 994,40

TOTAL DEPENSES + PREVISIONS DE DEPENSES	36 326,66
SOLDE BUDGET FONDS PROPRES	8 673,34

BUDGET D'INVESTISSEMENT (dotation UPHF)	13 000,00
--	------------------

DEPENSES ENGAGEES	6 817,46
PREVISIONS DE DEPENSES	4 868,31
TOTAL DEPENSES + PREVISIONS DE DEPENSES	11 685,77
SOLDE BUDGET	1 314,23

Maryvonne Boudy, Responsable administratif et financier du laboratoire, indique que le reliquat du projet SEGIACS (5 668,00 euros) ainsi que le reliquat de la Chaire Jean Monnet (3 739,00 euros) n'ont pas été versés à ce jour au laboratoire parce que les clôtures des opérations liées aux projets de l'ensemble de l'établissement sont en cours de réalisation.

S. Lambrecht précise que tout projet de recherche avec financement externe, qu'il soit national ou européen, donnera lieu dorénavant à un reversement de fonds au laboratoire (30 à 50 % du montant total, 80% pour les projets européens).

Chokri Dridi, enseignant-chercheur du laboratoire, demande si le reversement de ces fonds est destiné aux enseignants-chercheurs qui ont travaillé sur les projets.

Après discussion, S. Lambrecht propose que ces fonds complémentaires répondent aux demandes de financement sur projet de l'ensemble des membres du laboratoire, proposition adoptée à l'unanimité.

S. Lambrecht attire ensuite l'attention sur les demandes de financement de manifestations auprès de la Région. Il rappelle que les demandes peuvent être formulées deux fois par an, selon le calendrier proposé par cette institution.

En ce qui concerne les prévisions de dépenses d'investissement, S. Lambrecht indique que l'achat d'ordinateurs portables est envisagé pour les membres du laboratoire disposant d'un matériel obsolète ainsi que les nouveaux arrivants.

Dépenses par poste :

(englobent les dépenses sur fonds recherche)

POSTES CONCERNES	Budget	Crédits de	Crédits de
DEPLACEMENTS	15 000,00	6 672,85	12 776,59
MANIFESTATIONS	16 700,00	5 254,54	4 065,62
SEMINAIRES	3 000,00	1 108,67	1 871,97
SOUTENANCES DE HDR	6 000,00	1 410,62	0,00
SOUTENANCES DE THESES	1 500,00	73,43	3 378,04
FRAIS DE PUBLICATION SCIENTIFIQUE	1 500,00	6 258,41	3 687,00
ACHATS D'OUVRAGES ET ABONNEMENTS	1 000,00	550,60	227,50

TRADUCTION, SOUMISSION, RELECTURE DE DOCUMENTS	1 500,00	562,32	1 237,10
LOGICIELS	1 500,00	430,09	2 028,96
AUTRES DEPENSES	1 000,00	2 010,73	949,67
	48 700,00	24 332,26	30 222,45

Ludovic Vigneron, enseignant-chercheur du laboratoire, indique que le Service commun de documentation (SCD) de l'établissement va réduire le champ de ses abonnements aux revues (décision prise par la commission des abonnements en date du 06 juin 2019). Il invite les membres du laboratoire à lui faire part de leurs remarques à ce sujet (cf. courriel du 17/06/19 avec liste des abonnements susceptibles d'être supprimés).

L. Vigneron précise que ces suppressions pourraient contraindre le laboratoire à s'abonner à certaines de ces revues sur son budget propre.

S. Lambrecht rappelle que le SCD propose et gère les emprunts de livres dans des bibliothèques extérieures à l'établissement moyennant une participation financière des laboratoires (216,00 euros en 2018 pour le laboratoire).

5) Budget prévisionnel 2020 : remontée des souhaits de dépenses

M. Boudy invite les membres du laboratoire à lui indiquer rapidement, par courriel, à l'aide du tableau communiqué (cf. courriel du 12/06/19), leurs souhaits de dépenses pour l'année civile 2020.

Elle précise que ces données sont nécessaires pour présenter un budget prévisionnel réaliste lors du dialogue de gestion.

6) Les recrutements (MCF, PR, ATER, MCF contractuels, PAST)

Nouveaux arrivants au 1^{er} septembre 2019 :

- Vanessa Barbé, Professeure en droit public – IDP/FDEG
- Clément Barbiez, Maître de conférences en sociologie – IDP/FDEG
- Hervé Champin, Maître de conférences en sociologie – IDP/FDEG
- Jordan Vasquez, Maître de conférences en sciences de gestion (systèmes d'information) – IDP/IAE
- Jérôme Maati, Professeur en sciences de gestion – IDP/IAE
- Florent Masson, Professeur en droit privé – IDP/FDEG

Départs :

- Johanna Habib pour l'Université Paris-Est Créteil (mutation)
- Solène Ringler pour l'Université d'Angers (mutation)
- Damien Bondat pour l'Université de Toulon (recrutement)

- Alain Jenny (retraite)
- Marie-Christine Rouault (retraite) – souhaite demander l'éméritat

S. Lambrecht indique qu'un pot de fin d'année est prévu le jeudi 04 juin 2019, à 12 h 30, et que, dans ce cadre, les collègues sur le départ et nouveaux arrivants seront mis à l'honneur.

7) Profilage du poste de Chargé Valorisation et collecte de fonds (fund raising)

S. Lambrecht indique que le laboratoire a actuellement des difficultés à répondre à des appels à projets de recherche, à nouer des partenariats, à financer des thèses, la mobilité des doctorants... et que le laboratoire CRISS, avec plus de 80 enseignants-chercheurs, doit pouvoir s'appuyer sur les compétences d'une équipe administrative et d'un ingénieur d'études en charge de la valorisation et du partenariat.

Il évoque ensuite son intervention lors de la Commission Recherche de mai en faveur d'un recrutement d'un ingénieur d'études à temps plein, en charge de la valorisation et de la gestion de la relation partenariale. Ce dernier serait en charge, notamment, de la réalisation de la cartographie des compétences des membres du laboratoire. Il présente un argumentaire qu'il fera remonter au vice-président Recherche, Éric Markiewicz.

Après discussion, le Conseil de laboratoire émet un avis favorable à l'unanimité sur cette demande d'ingénieur d'études et sur cet argumentaire.

Les points relevés pour identifier ce profil ont été :

En amont :

- Dresser un état des lieux des compétences, centres d'intérêt et thématiques et objets de recherche des chercheurs, y compris par des rencontres et des discussions individuelles
- Évaluer le temps de recherche disponible des chercheurs pour participer à des projets collectifs de recherche ou de thèse
- Élaborer un document synthétique et un "book" plus exhaustif de ces compétences et thématiques à destination externe (partenaires)
- Élaborer un répertoire des partenaires potentiels qui "matchent" ces compétences et thématiques
- Mener une veille internet des appels à projets, des appels à mobilité, des financements de thèses
- Gérer le rétro-planning par rapport aux échéances de ces projets
- Organiser une journée événement (annuelle) avec les chercheurs de l'équipe et les partenaires jugés prioritaires
- Cibler des partenaires et construire une relation mutuellement avantageuse
- Lever des fonds auprès des partenaires ciblés (cofinancement de thèses, valorisation de leur participation aux projets, cofinancement de la mobilité des chercheurs et des doctorants)

Durant le déroulement des projets :

- Accompagner et appuyer les chercheurs dans le recrutement des post-doctorants des projets et des candidats à la thèse
- Coordonner le suivi des projets entre partenaires
- Accompagner et appuyer les chercheurs dans le reporting
- Organiser les réunions de suivi
- S'attacher à résoudre les difficultés d'exécution des conventions de partenariat

En aval :

- Organiser l'événement de restitution des résultats de fin de projet
- Accompagner et diffuser la vulgarisation des résultats auprès des partenaires socio-économiques
- Élaborer un bilan de la conduite des projets : réussites, échecs, points à améliorer

8) Le congé pour recherches ou conversions thématiques

S. Lambrecht rappelle que tous les enseignants-chercheurs ont le droit de solliciter un congé pour recherches ou conversions thématiques (CRCT). Il ajoute que les avis du directeur de formation et du directeur du laboratoire auxquels est rattaché l'enseignant-chercheur sont demandés et que l'intérêt du demandeur pour la recherche est pris en considération.

S. Lambrecht informe que la demande de CRCT de six mois de Saïda El Boudouhi, enseignante-chercheuse du laboratoire, a été acceptée pour le deuxième semestre 2020.

9) Questions diverses

Une présentation des activités de la Cellule Ingénierie de projets de la Direction de la Recherche et de la Valorisation, du Pôle de Relations Internationales et du Département d'Appui à la Recherche du Service Commun de la Documentation a eu lieu au sein du laboratoire le jeudi 20 juin 2019 (LabTour 2019). Les présentations power-point seront adressées à l'ensemble des membres du laboratoire par courriel.